

# REVUE DE PRESSE



19 SEPTEMBRE 2017

> 02 OCTOBRE 2017



## Nouveau parking en construction

---



De gauche à droite : Patrice Caro (MP2I), Alain Kremer (1 adjoint Chaligny), Marine Mignot (Covalom), Jean-Marie Butin (maire de Maron vp CCMM), Eric Flechen (LOR TP), Milos Grbic (délégué travaux Chaligny).

Comme chaque semaine, depuis le 28 août, date de début des travaux, une réunion de chantier s'est tenue sur le parking en construction dans le quartier de la Filature Nord.

Rue Pierre-Mendès France, derrière les bâtiments de la résidence « Les tricoterías », ce nouveau parking,

d'une capacité de 32 places, dont 2 pour handicapés et 2 (en 2018) pour recharge des véhicules électriques, devrait être livré début octobre. Il a pour but de désengorger celui de la médiathèque fort occupé lors des festivités à la Filoche et de faciliter le stationnement des riverains et des salariés d'entreprises récemment installées sur le secteur.

En contrepartie de la parcelle cadastrée AE727, cédée pour l'euro symbolique à la communauté de communes Moselle et Madon et d'une participation de 50 % du coût de cette réalisation, la CCMM en assure la maîtrise d'œuvre (avec le bureau d'études MP2I Conseil) et la maîtrise d'ouvrage en concertation avec la commune de Chaligny. Cet exemple de coopération commune/communauté de communes a permis de mutualiser les moyens dans l'intérêt général du territoire.

Les travaux de voirie et réseaux divers d'un montant de 1 538 742,20 € HT ont été attribués à LOR TP, l'éclairage public d'un montant de 19 999,00 € HT à Sobeca. D'après Alain Renaux, chef de chantier, les travaux avancent bien et la date d'achèvement devrait être respectée.

---

## Pour l'eau, y'a le feu



Le conseil communautaire s'est déroulé dans le centre de secours et de lutte contre l'incendie à Neuves-Maisons.

Une fois n'est pas coutume. Les élus communautaires se sont réunis dans le centre de secours et de lutte contre l'incendie à Neuves-Maisons. La raison ? Une visite était programmée pour les élus juste avant la réunion.

Après avoir remercié les sapeurs-pompiers pour leur accueil, le président de la Communauté de communes

Moselle-et-Madon (CCMM), Filipe Pinho a commencé le conseil. Et, parmi les délibérations, le tarif solidaire de l'eau, longuement expliqué.

Pour rappel, le prix actuel de l'eau est calculé par palier qui augmente le tarif du m<sup>3</sup> en fonction de la consommation de l'utilisateur. Un système contesté par plusieurs élus qui dénoncent un dispositif qui désavantage les familles nombreuses.

Si, depuis 2009, la CCMM a cherché à prendre en compte la situation des foyers les plus modestes, la mesure ne constitue pas une réponse satisfaisante, notamment, pour des usagers locataires de leurs logements, qui, de fait, n'étant pas directement abonné au service de l'eau, ne peuvent pas bénéficier du tarif solidaire.

### Les principes de la tarification sociale

Sur ces bases, la CCMM met en œuvre une nouvelle expérimentation pour une tarification sociale de l'eau. Le tarif social a pour objectif de soulager les ménages en situation de précarité, qu'ils soient ou non abonnés directement au service de l'eau de la CCMM.

Cette aide devra tenir compte de la composition du foyer avec une correction des tranches de progressivité liée au nombre d'enfants à charge.

Le choix des bénéficiaires se fera grâce à un partenariat avec la Caisse d'allocations familiales et l'appui des CCAS et travailleurs sociaux du département afin que tous les publics éligibles au tarif social puissent en bénéficier.

### Le contenu du tarif social

Un « chèque eau » sera versé aux ménages dont le quotient familial est inférieur à 450. Cela correspond à la première tranche de tarification scolaire appliquée par le Conseil départemental. 1.500 foyers pourraient être concernés, soit un 10<sup>e</sup> des abonnés. Ainsi, chaque ménage éligible au tarif social percevra un « chèque eau » de 20 € majoré de 10 € par enfant à charge et devrait représenter environ un 10<sup>e</sup> de la facture.

Pour les ménages non-allocataires de la CAF, une procédure alternative via les communes ou CCAS sera possible afin de calculer leur éligibilité au tarif social.



# COMMUNES

## CCMM

Lundi 18 septembre 2017 / Richardménil

## Patrimoine : découvrir quelques sites remarquables

---



*Découverte du patrimoine communal*  
Samedi après-midi, malgré une météo maussade, plus de cinquante personnes ont découvert quelques lieux historiques de la commune. La balade, commentée par MM. Blondin et Lefèvre de l'association « Histoire locale », a débuté sur le parvis de l'église avant de rejoindre la passerelle Mangin, remarquable ouvrage de type Eiffel, via la fontaine et le vieux lavoir. La balade s'est terminée dans le parc, puis à la ferme du vieux château qui avait ouvert ses portes pour la circonstance. Une animation champêtre et une collation y attendaient les marcheurs, ravis d'échanger sur l'histoire de « leur » commune.

---

Mardi 19 septembre 2017 / Chaligny

## Dans la mémoire collective

---



*Echanges à l'annexe de l'école Banvoie entre visiteurs et acteurs de l'exposition*

Ce week-end, la 34<sup>e</sup> édition des Journées européennes du Patrimoine a ouvert grand ses portes à la jeunesse. Qu'il s'agisse de sensibilisation à l'histoire de la Nation et à l'histoire de l'art, d'éducation citoyenne ou de formation professionnelle aux métiers du patrimoine, les jeunes générations sont l'avenir. Le patrimoine sur tous supports !

Un bel exemple de ce qui s'est passé samedi à Chaligny, à l'initiative du groupe patrimoine. D'une part, une exposition de photos historiques collectées par Gabrielle Delcroix, conférencière le temps de la visite, autour de l'année 1917 et, plus particulièrement, sur le rôle des femmes dans cette période. D'autre part, la projection d'un court-métrage de 7 mn « Voix d'une tranchée » réalisé localement sur la vie dans les tranchées dans le cadre d'une licence à l'IECA par Baptiste Pik. Produit par l'association Bonzaï Production, il s'agit d'un travail de mémoire collective très juste par rapport au ressenti des soldats durant la Première Guerre mondiale et à la censure des lettres pour dissimuler leur situation difficile.

---

## Le nouveau sourire des Frangins

---



*Patricia Le Nadan s'est associée à Jonathan Meinser.*

Fort d'une riche expérience dans la restauration, Patricia Le Nadan dirige, depuis le 1<sup>er</sup> août, la brasserie Les Frangins avec Jonathan Meinser. Elle assure le service en salle pendant que son associé est en cuisine.

Elle affiche un large sourire de satisfaction. Patricia Le Nadan, 37 ans, comptant dix-sept années dans la restauration, est heureuse d'avoir franchi le pas.

La serveuse, originaire du Haut-du-Lièvre, à Nancy, qui a, notamment, travaillé au Fer à Cheval, à Commercy, vient d'enfiler les habits de patronne. Depuis le 1<sup>er</sup> août, elle dirige, avec Jonathan Meinser, autrefois associé avec son frère, la brasserie Les Frangins. Une nouvelle expérience qu'elle vit avec beaucoup d'enthousiasme. « J'avais très envie de travailler à mon compte et j'ai saisi l'occasion que m'a offerte Jonathan », explique la nouvelle cogérante, soulignant que, précédemment, Jonathan Meinser a été son patron pendant trois mois. « **J'ai été recrutée par le biais des Moissons de l'emploi, une action organisée par la communauté de communes de Moselle-et-Madon, en partenariat avec Pôle Emploi. Moi, j'assure le service en salle et Jonathan est en cuisine.** »

Le dynamisme et l'expérience de Patricia Le Nadan a donné un nouveau souffle à la brasserie ouverte depuis six mois. Ouverte de 8 h à 15 h du lundi au jeudi, et de 8 h à 15 h, puis à partir de 17 h 30, le vendredi et le samedi, la brasserie-restaurant Les Frangins sert une cuisine traditionnelle avec uniquement des produits frais de saison et faits maison.

### Formules du jour

« Nous travaillons avec une petite carte et des formules du jour que nous changeons régulièrement pour privilégier la qualité », souligne Patricia.

« Dans cet esprit, nous n'utilisons le congélateur que pour les glaces. Du lundi au jeudi, nous ne servons à manger que le midi, alors que le vendredi et le samedi, nous servons midi et soir. Nous disposons d'une salle principale dans laquelle on peut servir 45 couverts, et une autre pouvant accueillir une trentaine de personnes, dans laquelle nous organisons des soirées à thème, comme des karaokés. Nous avons investi dans une télé pour pouvoir organiser des soirées football. »

Outre des plats à la carte, dont la bavette d'ail à 12,50 €, servie avec des frites fraîches, la brasserie propose une formule du jour renouvelée démarrant au prix de 8,50 € (sans entrée ni dessert), un menu enfant avec nuggets maison et des suggestions le week-end.

« Notre spécialité, c'est le fish and Chips, un filet de lieu noir pané fait servi avec nos frites maison et de la sauce béarnaise », détaille Patricia. « Et, une fois par mois, on fait de la tête de veau. »

Jean-Christophe VINCENT

## **Guy Bernard fait appel contre Jean-Paul Vinchelin**

---

Mis en examen pour « détournement de fonds par un dépositaire de l'autorité publique » pour avoir photocopié à la mairie 3.000 tracts dont une partie du texte était une critique de l'opposition municipale, le maire Jean-Paul Vinchelin avait remboursé leur coût estimé à 36,77 €, mis en cause par Guy Bernard.

Le tribunal a conclu à un non-lieu, « au bénéfice du doute » car ce remboursement ne signifie pas « une reconnaissance du délit et de son intentionnalité ».

0,20 € la photocopie

Mais l'opposant Guy Bernard ne l'entend pas de cette oreille : il fait appel car lui paye 0,20 € la photocopie à la mairie.

Le maire aurait donc dû rembourser  $0,20 \times 3000 = 600$  € et non 36,77€. Reste dû 563,23 €, calculez-le.

Le feuilleton Bernard-Vinchelin se poursuit.

## **Au fil du conseil municipal**

---

Lors du conseil municipal réuni ce mercredi sous la présidence du maire de Maron, Jean-Marie Butin, les élus ont pris plusieurs délibérations. Une réserve incendie enterrée de 120 m<sup>3</sup> doit être installée dans la rue de Flavigny pour un montant de 27. 233.80 € HT. Le conseil charge donc le maire, à l'unanimité, de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture au titre de la DETR et du Conseil Départemental.

En raison des dimensions de cette réserve incendie qui va empiéter sur le terrain voisin cadastré AD 524, il est nécessaire d'établir une convention de servitude de tréfonds avec les propriétaires de cette parcelle. Le contrat de travail de l'agent technique chargé de l'entretien de la mairie et de la salle polyvalente ainsi que de la gestion des occupations et locations de ladite salle se termine le 31 octobre. Il est renouvelé pour un an.

Le conseil municipal émet un avis favorable au PDIR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée) sur l'ensemble du tracé et sur l'inscription d'un nouveau chemin rural.



# ***ACTUALITES*** ***DIVERSES***

## Mieux vivre chez soi avec le CAL

---



*Constant Tsiairas, directeur et Jean-Paul Vinchelin, président du CAL*

Le CAL, Centre d'amélioration du logement fait état d'un bon bilan en 2016, même s'il attend avec circonspection les lois Macron sur le logement qui en sont seulement aux effets d'annonce...

Le CAL existe depuis 1951, il est dirigé depuis 25 ans par Constant Tsiairas et présidé par Jean-Paul Vinchelin.

Il compte 18 salariés et a dégagé en 2016, 1,5 M€ de chiffre d'affaires.

Il a une double mission. Il s'adresse d'abord aux particuliers, que le CAL accompagne dans la rénovation de leur logement. « Les personnes bénéficient d'une assistance technique, administrative et financière », explique le directeur. Mais les aides sont accordées sous conditions de ressources. « Pour un célibataire, le plafond est voisin du Smic, mais dès qu'il y a couple avec enfants, la barre remonte très vite. Toutefois, certaines aides sont accordées sans conditions de ressources. Nous renseignons donc tout le monde. »

Le Centre a un véritable rôle social, qu'il remplit souvent avec les mairies, les communautés de communes, sachant que le Conseil départemental coordonne sur la Meurthe-et-Moselle toute l'aide à la Pierre dont il a pris la délégation.

« Il est trop tôt pour connaître l'incidence des lois Macron sur le logement, en particulier la baisse des APL », remarque Jean-Paul Vinchelin. « Pour l'instant, on a surtout des effets d'annonce. »

### Opérations programmées

La seconde mission est l'aide à la politique d'urbanisme et d'habitat des collectivités locales. « Nous réalisons aussi des opérations programmées de rénovation des quartiers anciens, de l'assistance maître d'ouvrage public, en lien avec les HLM publics et privés », précise Jean-Paul Vinchelin, maire de Neuves-Maisons.

En 2016, 5.000 ménages ont contacté la structure, et un sur cinq est passé à l'acte, soit 1.200 environ, dont 90 ont déposé leur dossier dans l'année. Soit 1.000 dossiers, créant 10,7M€ de travaux, grâce à 5, M€ de subventions. Ces dernières sont pour la plupart des crédits ANAH. Le public visé est donc très divers. « Cela peut même concerner des vieilles personnes habitant dans une ferme mal isolée en cœur de village... »

Guillaume MAZEAUD

**Contact : 03.83.30.80.60, mail, [www.cal54.org](http://www.cal54.org)**

## Transports publics en question

---



Venant de Pont-Saint-Vincent, un Sub 512 passe devant la statue du « Grand William » au Cap Fileo mais évite Chaligny.

La desserte vers le CHU de Brabois s'amenuise : trois liaisons quotidiennes de moins par jour depuis Chaligny et Neuves-Maisons en semaine.

C'est autant de liaisons vers Nancy en moins puisqu'au CHU s'établit la correspondance de la ligne 512 du Sub avec la ligne n°1 du tram.

En date du 20 septembre, la section locale de la CLCV et l'association Réagir et agir en Moselle-et-Madon ont écrit au président du Syndicat mixte des transports suburbains une lettre commune demandant un rendez-vous afin d'obtenir le retour « à une desserte convenable », en trouvant « une solution pour améliorer le Sub 512 », sa desserte s'étant également détériorée les samedis et jours fériés.

De Chaligny au CHU on ne compte plus que 11 dessertes par jour de semaine au lieu de 14. Bernard Michel (CLCV) et Jean-Claude Bresson (R & Agir) ont cosigné la lettre. S'ajoute la suppression de la ligne 14 SNCF entre Pont-Saint-Vincent et Vittel. Pour se rendre à Mirecourt, il faut maintenant aller à Nancy, reprendre un train et emprunter un bus. Soit deux heures pour un parcours qui ne demandait que 45 minutes. Il faut cependant noter l'amélioration des liaisons entre Pont-Saint-Vincent et Nancy, même si certaines correspondances vers Paris ou Strasbourg restent à revoir.

## Les Frères Sabbattini tapent à l'œil !



La compagnie « Histoire d'eux » basée à Chavigny a fait un tabac au festival de la marionnette à Charleville-Mézières avec son nouveau spectacle, qui s'est attiré l'intérêt du Liban, de l'Italie et de Chicago et Los Angeles !

La prime revient parfois aux petits, qui ont l'art de se faire remarquer. Point n'est toujours besoin d'historiques théâtres à l'italienne aux ors flamboyants, ou de très design théâtres contemporains. Quelques planches et beaucoup

d'ingéniosité peuvent largement suffire à sortir du lot. Tel est l'heureux constat que peuvent effectuer les Frères Sabbattini, du théâtre du même nom, qui s'est attiré bien des curiosités au tout récent festival mondial des théâtres de marionnettes à Charleville-Mézières.

Derrière les « frères » en question opère en fait la compagnie Histoire d'Eux, qui a l'art de faire le tout petit en très grand. Et inversement. On lui doit notamment « le Plus grand petit son et lumière du monde », où déjà les (toutes petites) marionnettes faisaient foule.

Cette fois, dans « L'illustre théâtre des frères Sabbattini », dernier-né de la compagnie installée dans « La Fabrique des Clairs Chênes », c'est moins la pléthore de personnages que la pléthore d'astuces qui fait tout le charme. De quoi illuminer les yeux de spectateurs invités au théâtre, où ils font d'ailleurs office de géants. Or ces vingt minutes d'émerveillement et d'humour pourraient changer l'avenir de la compagnie.

Une petite place SVP !

« C'est qu'à Charleville, non seulement sont venus nous voir les spectateurs, mais aussi les programmeurs de festivals. » Personnalités toujours très prisées dans ce type d'événements, parce qu'eux ont les moyens de leur passer commande. « A priori, ça va déboucher sur une tournée d'un mois en Italie l'année prochaine », poursuit le directeur Yannick Toussaint. « On a eu aussi des contacts pour des festivals au Liban, en Tchéquie, à Chicago, Los Angeles. Si un quart de ces rencontres se concrétisait en achats de notre spectacle, ce serait déjà génial ! »

Yannick Toussaint se félicite donc vivement d'avoir choisi cette fois la formule de « l'entresort ». Autrement dit un spectacle court, donné à de multiples reprises sur une large tranche horaire, laissant aux programmeurs tout le loisir de faire un saut jusqu'à eux. « Les petites compagnies ne sont pas dans leurs priorités. Mais s'ils ont la possibilité de glisser la demi-heure de notre petit entresort entre deux rendez-vous, alors on a une chance. »

Ce qui s'est produit à Charleville, où la compagnie a donné 38 fois son spectacle, et a eu le plaisir non pas de prier les « décideurs » de bien vouloir s'intéresser à eux, mais de voir lesdits « décideurs » les prier de leur trouver une petite place pour assister au spectacle joué à guichets fermés. « Ça change un peu d'être courtisé... »

Avis aux amateurs, on pourra les voir sur le prochain festival Michtô, le 21 octobre, où le théâtre sera ouvert de 14h à 20h non-stop. Après quoi, avec un peu de chance, ils courront les routes du monde entier !

Lysiane GANOUSSE